

59 rue du Rocher
75008 Paris

PP49 /18.11.2009/16.15

☎ 01 55 30 12 12
www.cfecgc.org

La CFE-CGC s'interroge : où va l'argent de la journée de solidarité ?

Le Conseil de la CNSA (Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie) s'est réuni le 17 novembre dernier.

Malheureusement les faits sont têtus. En effet, lors du dernier conseil relatif au budget 2008 l'ensemble des acteurs de la société civile (associations, élus et partenaires sociaux) avaient légitimement contesté la perte de plus de 500 millions d'euros sur le budget 2008, traités comme excédents et retournés dans les Caisses de la Sécurité sociale pour non utilisation. Pourtant, les dossiers afférents à ces sommes (créations de MDPH, maisons départementales pour les personnes handicapées) étaient en cours mais non finalisés faute d'une gestion trop complexe et surtout trop lente.

On constate donc encore aujourd'hui qu'aucune mesure visant à améliorer les procédures n'a été mise en place car l'exercice 2009 reproduit le même schéma par une restitution de 150 millions d'euros de crédit à l'assurance maladie !

Mais le pire est d'ores et déjà annoncé puisque le projet de budget 2010 prévoit « une suppression temporaire d'autorisation de dépenses à hauteur de 307 millions d'euros correspondant à des crédits gagés sur des projets non encore installés et s'installant après 2010 » !

Comment peut-on déjà profiler une telle argumentation si ce n'est de vouloir faire main basse sur l'argent destiné aux handicapés et aux personnes âgées !

De qui se moque-t-on ?

De ce fait, le budget a été adopté à la majorité, essentiellement par les représentants de l'Etat...

A ce régime là, si des solutions rapides ne sont pas mises en œuvre, la journée de solidarité aura fini de perdre tout son sens !

Service Communication
Stéphanie Forge
☎ : 01 55 30 12 58
Fax : 01 55 30 12 60
Mél : stephanie.forge@cfecgc.fr

CFE-CGC
59 rue du Rocher – 75008 Paris
☎ 01 55 30 12 12
www.cfecgc.org

